



Expliquez moi... La Municipalité

LAIROUX



LAIROUX

Mot d'accueil



Bienvenue

M. Cédric GUINAUDEAU,
Maire de Lairoux





C'est quoi une commune?

-  **La Commune : Une Collectivité Territoriale**
-  **Qu'est-ce qu'une collectivité territoriale ?**
-  Une **autorité publique locale**, distincte de l'État, qui gère les affaires de proximité.
-  **Qui l'administre ?**
-  **Le Maire** 
-  **Le Conseil Municipal** 
-  **Quelles sont ses missions ?**
-  Gérer le territoire et les services publics locaux
-  Prendre des décisions pour le bien-être des habitants
-  Développer les projets pour l'avenir de la commune
-  **Un acteur clé de la vie locale !**  

REPUBLIQUE FRANÇAISE Vie publique **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Quelles sont les différentes catégories de collectivités territoriales ?



Communes



Départements



Régions

Ces collectivités « de droit commun » :

- sont inscrites dans la Constitution (article 72)
- ont des caractéristiques identiques
- peuvent connaître des dérogations pour leur fonctionnement



Collectivités à statut particulier

Elles ont des règles spécifiques :

- Exemples : Paris, Métropole de Lyon, Corse, Nouvelle-Calédonie



Collectivités d'outre-mer (article 74 de la Constitution)

- Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin

Elles ont chacune un statut propre fixé par une loi organique

© DILA 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE Vie publique **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Qu'est-ce qu'une collectivité locale ou collectivité territoriale ?

Une personne morale de droit public distincte de l'État
Commune, département, région...

Dotée de compétences administratives
Elle ne peut pas édicter de lois.

Un conseil élu au suffrage universel direct
(Ex : Conseil municipal).

Un exécutif élu par ce conseil
(Ex : Maire).

Avec un budget propre,
issu des impôts locaux et dotations de l'État









© DILA 2023



Comment s'organise ma commune?

Le rôle du conseil municipal

LAIROUX

👤 Élu pour 6 ans lors des élections locales, le conseiller municipal fait partie de l'assemblée délibérante qui représente les habitants : le Conseil Municipal. 🏛️

Le Conseil Municipal, c'est :

- ✅ Le Maire 🧑
- ✅ Les Adjoints au Maire 🤝
- ✅ Les Conseillers Municipaux 🏠

📌 Quel est son rôle ?

- ◆ Prendre des décisions pour la commune
- ◆ Voter le budget et les projets
- ◆ Représenter les citoyens
- ◆ Contrôler l'action du Maire



Le saviez vous?

A Lairoux, le conseil compte 15 sièges d'élus municipaux



Comment s'organise ma commune?

Le rôle du Maire

LAIROUX

◆ Élu par le Conseil Municipal pour un mandat de 6 ans, le maire est à la fois le chef de l'exécutif local et le représentant de l'État. Son rôle est essentiel pour le bon fonctionnement de la commune.

1. Un Exécutif Communal (au service des habitants)

- ✓ Application des décisions du Conseil Municipal 
- ✓ Gestion du budget et des finances locales 
- ✓ Supervision des services municipaux et des agents  
- ✓ Développement des projets et aménagements 
- ✓ Garant du bon ordre public et de la sécurité 

2. Un Représentant de l'État (au sein de la commune)

- ✓ Officier d'état civil : il célèbre les mariages et enregistre naissances et décès   
- ✓ Officier de police judiciaire : il veille au respect des lois 
- ✓ Mise en œuvre des décisions de l'État au niveau local 
- ✓ Organisation des élections 



Le saviez vous?
A Lairoux, le Maire est entouré de 4 adjoints et une conseillère municipale déléguée

Les compétences communales

Les finances locales et la comptabilité publique :

3 budgets distincts :

- Budget principal
- Caisse des écoles
- Lotissement Le Bournais

Les impôts locaux

Taxes perçues :

- Taxe foncière sur le bâti et le non bâti
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- Taxe de séjour et d'aménagement

L'urbanisme:

Autorisations délivrées :

- Permis de construire
- Déclarations préalables
- Permis d'aménager



« Le Bournais »
Ici, votre terrain à bâtir
Libre de constructeur
Parcelles de 418 m² à 819 m²
À PARTIR DE 25€ HT ou 30€
LAIROUX
RENSEIGNEMENTS : 02 51 56 14 01

Le saviez vous?
Les dossiers d'urbanisme
sont instruits par
l'autorisation des droits du
sol avant avis du Maire

Les compétences communales

L'éducation

Gestion des écoles maternelles et élémentaires :

- Inscriptions
- Organisation des services périscolaires (facultatif)
 - Restaurant scolaire
 - Garderie périscolaire
- Travail coopératif entre l'éducation nationale et la Mairie

La culture

gestion et animation :

- Espace de vie & Médiathèque le Nid
- Salle des Tilleuls
- Animations et communication
- Soutien aux associations

L'action sociale

Solidarité locale :

- Relais de la banque alimentaire
- Accompagnement des personnes en difficulté
- Soutien aux aînés



Les compétences communales

La sécurité :

🚧 Actions mises en place :

- Défense contre l'incendie 🔥
- Sécurisation des voiries et signalétique 🚦
- L'éclairage public avec le SYDEV
- Arrêtés municipaux et ordre public

L'environnement et le cadre de vie :

🌿 Gestion et entretien :

- Espaces verts
- Bâtiments publics
- Espaces publics
- Voiries communales 🚗

La gestion du Marais communal 🦆

🌿 Gestion et entretien :

- Mise à l'herbe des animaux 🐄
- Entretien des clôtures, mur, marres
- Suivi et gestion administrative
- Action de préservation du milieu 🦋



Mais aussi ?



📄 État civil et élections

- Organisation des élections et mise à jour des listes électorales

👤 👤 Mariages, 🏳️ PACS, 🧒 Naissances, 🌸 Décès

- Délivrance de copies d'actes d'état civil

📁 Gestion administrative et ressources humaines

- Gestion des données cadastrales
- Gestion du personnel communal : paie, congés, arrêts
- Gestion de la commande publique et des marchés

🚀 Projets communaux et financements

- Montage des dossiers de projets communaux
- Études et avant-projets
- Constitution des demandes de subventions et financements

📁 Gestion du cimetière

- Autorisation d'inhumer
- Suivi des opérations funéraires
- Suivi des concessions



C'est quoi la loi « NOTRe » de 2015 ?

Avec la loi NOTRe, certaines compétences ont été transférées aux intercommunalités, comme :

- ✓ L'eau et l'assainissement 💧
- ✓ Le développement économique 🏭
- ✓ La gestion des déchets, la culture, et grands équipements 🚌 ♻️

Ces missions demandent des **moyens techniques et financiers importants**, difficiles à assumer seul pour une commune.

🏠 Les Communes : Un Rôle de Proximité

Les communes conservent et renforcent leurs compétences dites "**de proximité**", essentielles au quotidien des habitants.

🤝 En 2017, Lairoux a rejoint la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, qui regroupe 42 communes.

Son objectif :

- 📍 Mutualiser les moyens pour un développement harmonieux
- 📍 Favoriser la solidarité entre territoires
- 📍 Porter des projets structurants

➡ **C'est l'outil des communes, pour les communes ! 🚀**



LAIROUX

Sud Vendée Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

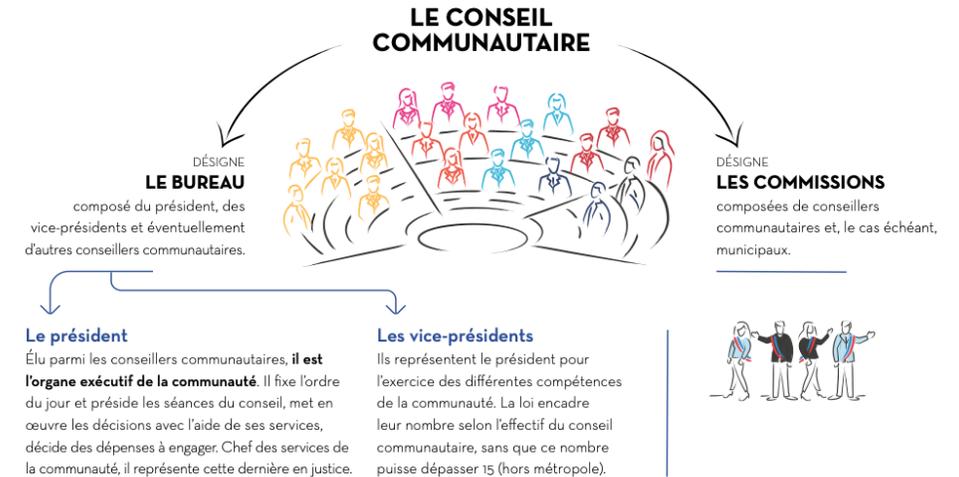
C'est quoi le lien entre la commune et la communauté de communes?



 **La coopération des communes**
(obligatoire depuis la loi « Notre »)



-  **Objectif** : Créer des synergies entre les communes pour développer des **services publics** et des **équipements collectifs**.
-  **Comment ?** Par la collaboration des **élus municipaux** qui définissent ensemble une **stratégie** et des actions à mener.
-  **Pourquoi ?** Pour mettre en œuvre un **projet de territoire** commun, adapté aux besoins locaux.



**Le saviez vous?
Lairoux dispose d'un siège
au sein du conseil
communautaire**



La communauté de communes, elle fait quoi ?



- **Territoire**
 - Aménagement de l'espace, Schéma de cohérence territoriale
 - Urbanisme (PLUI), Autorisations du droit des sols (ADS)
- **Contractualisation**
 - Animation du conseil de développement
 - Mobilité
- **Logement et cadre de vie**
 - Habitat (Programme local de l'habitat, aide au logement, entretien de logements sociaux)
 - Aires d'accueil des gens du voyage
- **Développement économique**
 - Actions de développement économique
 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - Ateliers relais
- **Promotion du tourisme**
 - Office de tourisme intercommunal
 - Sentiers pédestres et cyclables
 - Maison du maître de digues
- **Environnement**
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
 - Plan climat air énergie territorial (PCAET)
- **Entretien**
 - Voirie et espaces verts communautaires
 - Bâtiments communautaires
- **Affaires sociales**
 - Contrat local de santé (CLS)
 - Centre intercommunal d'action sociale
 - Prévention collective senior
 - France Services
 - Enfance Jeunesse
- **Actions culturelles et sportives**
 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
 - Réseau des bibliothèques et médiathèques
 - Programmation culturelle
 - Parcours « Être et apprendre »
 - École de musique intercommunale
 - Centres aquatiques Port'Océane et L'Auniscéane
- **Gestion des déchets**
 - Collecte des ordures ménagères
 - Déchèteries
 - Plan de prévention déchets
- **Réseaux et infrastructures**
 - Assainissement non collectif
 - Désenclavement numérique (SDAN, Schéma directeur d'aménagement numérique)





Et ma commune, elle à quoi comme services ?

Les services municipaux

7 agents, différents pôles d'activité

-  **Secrétariat et accueil en Mairie**

Pour toutes vos démarches et questions quotidiennes.

-  **Médiathèque « Le Nid »**

Un espace de vie où la culture prend son envol !

-  **Services techniques et prêt de matériel**

Pour maintenir nos infrastructures en parfait état.

-  **Restaurant scolaire**

Des repas sains et équilibrés pour nos élèves.



Le saviez vous?
La Mairie est aussi
l'employeur de l'ATSEM
présente en classe de
maternelle. Cela
représente un ⅓ temps.



-  **Gestion de la salle communale & ménage des bâtiments**

Pour un environnement propre et des espaces à louer.

-  **Gestion du Marais communal**

La préservation de notre patrimoine naturel.

-  **Une zone d'équipements ludiques et sportifs**

Pour s'amuser découvrir partager à l'école ou entre amis

-  **Garderie périscolaire**

Un lieu sûr et convivial pour les enfants avant et après l'école.

-  **Aide aux devoirs en garderie du soir**

Un accompagnement pour les enfants qui en ont besoin.

Et ma commune, elle a quoi comme moyens?

La commune a investi dans divers outils modernes et optimisés pour assurer la gestion de ses services. Grâce à ces équipements, elle peut réaliser une grande partie de ses actions **en régie**.

Quelques exemples :

- 🚗 **4 véhicules avec équipements**

(utilitaires, tracteur, tondeuse) pour gérer efficacement l'entretien des espaces publics et du marais.

- 🍴 **Restaurant scolaire**

récemment rénové avec une capacité de production de **100 couverts**

- 🏛️ **Salle polyvalente et matériel d'animations**

Un espace flexible et des équipements pour des événements et des activités communautaires.



Le saviez vous?

La mairie a mis en place le « fauchage raisonné » depuis 3 ans pour préserver l'environnement, le matériel tout en assurant la sécurité des usagers.



- 📺 **Espace de vie et Médiathèque**

Un lieu culturel essentiel pour la commune et le lien entre les habitants.

- 🌐 **École publique et mairie en cloud**

Une gestion numérique et téléphonique en réseau, sécurisée et moderne.

- 💻 **Deux classes numériques**

Pour des enseignements innovants et connectés.

- 🛠️ **Système de gestion technique des bâtiments**

(chauffage et ventilation) pour une gestion énergétique optimisée.

Mais pour tout cela, il faut un budget ! Comment ça marche ?

💰 Le budget communal

📊 Les recettes :

En fonctionnement:

- 🏠 Impôts locaux (participation des habitants)
- 🇪🇺 Dotations de l'État (aides financières)
- 🏢 Revenus des services (locations, marais, prestations, etc.)

En investissements :

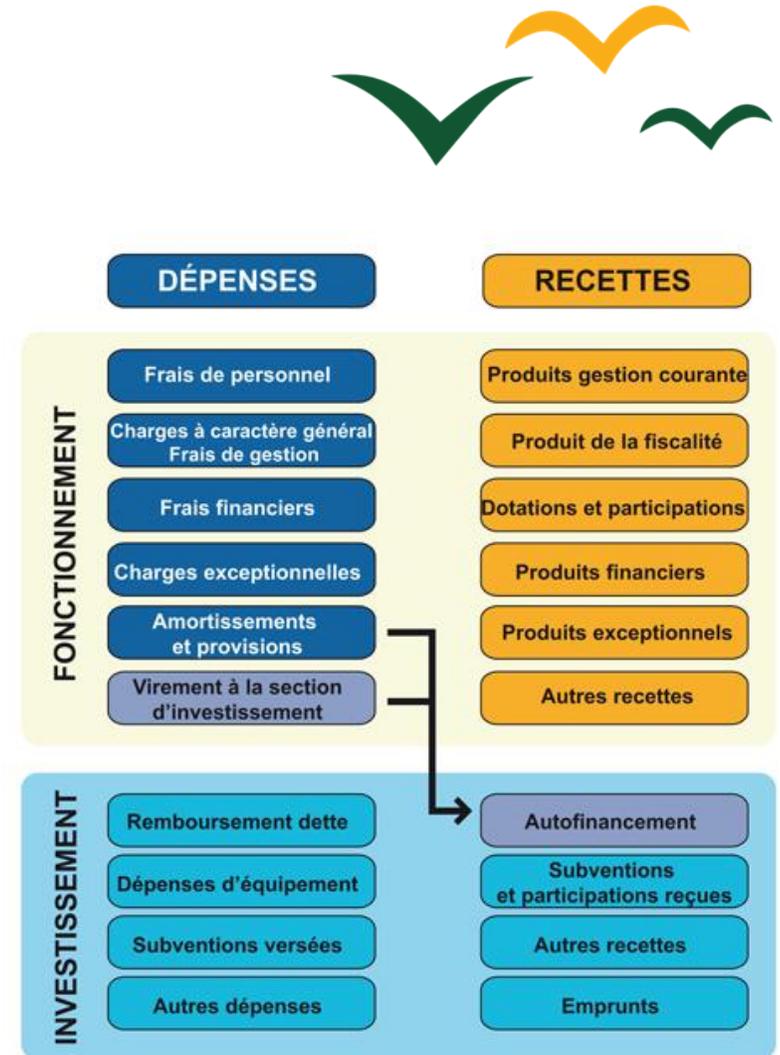
- 🤝 les subventions d'équipements
- 💪 Autofinancement
- 💰 Emprunts classiques ou emprunts relais

📉 Les dépenses :

- 🔧 Dépenses de **fonctionnement** (salaires, entretien, gestion courante, intérêts)
- 🏗️ Dépenses d'**investissement** (emprunts, grands projets, infrastructures)

✅ Un budget toujours équilibré :

- 👉 Les **recettes** doivent couvrir les **dépenses** !



Et en chiffres?



Section de Fonctionnement :

DÉPENSES		Montant	%
011	Charges à caractère générale	200 750.00	22,70
012	Charges de personnel	275 000.00	31,10
014	Atténuation de produits	78 600.00	8,88
65	Autres charges de gestion (équilibre Bournais)	279 210.15	31,60
66	Charges financières	4 500.00	0,50
67	Charges exceptionnelles	500.00	0,05
042	Opération d'ordre	45 700.00	5,10
RECETTES			
002	Résultat de fonctionnement reporté	285 791.61	32,32
013	Atténuation de charges	1 000.00	0,11
70	Produits de services	102 301.54	11,57
731	Fiscalité locale	205 025.00	23,18
73	Impôts et taxes	63 500.00	7,18
74	Dotations et subventions	222 582.00	25,17
75	Autres produits de gestion courante	3 550.00	0,40
76	Produits financiers	10.00	0,001
77	Produits exceptionnels	500.00	0,06
TOTAL		884 260.15 €	100

Section d'Investissement :

DÉPENSES		Montant
16	Emprunts	35 000.00
20	Immobilisations incorporelles	35 760.24
204	Subventions d'équipements	74 000.00
21	Immobilisations corporelles	191 031.57
23	Construction en cours	220 708,86
26	Participations et créances rattachées à des participations	500.00
041	Opérations d'ordre	2 000.00
RECETTES		
002	Solde d'exécution reporté	90 295.00
040	Opération d'ordre de transfert	47 700.00
10	Dotations, fonds verts, taxes	38 800.00
13	Subvention d'investissement	122 205.6
16	Emprunt relais pour l'attente de versement de subventions	260 000.00
TOTAL		559 000.67 €



Le saviez vous?

La section de fonctionnement peut effectuer des transferts en investissement ou vers les budgets annexes pour équilibrer les budgets.

En 2025, 189 000 € sont programmé vers le BA le Bournais

Quelle est la dette de la commune ?



Le saviez vous?

Une commune recourt à l'emprunt pour ses investissements. Elle ne peut pas recourir à l'emprunt pour assurer son fonctionnement.

Au 31/12/2024 la commune était redevable de:

- 160 899,81 € au budget principal
- 146 581,30 € pour le budget annexe lot. Le Bournais.

En l'état actuel, au 31/12/2028, un seul emprunt sera encore en en cours pour un montant de 20 790 €.

EMPRUNTS			2025		2026		2027		2028		2029		2030	
MOTIF	DATE	MTT PRÊT	INT	CAPITAL	INT	CAPITAL	INT	CAPITAL	INT	CAPITAL	INT	CAPITAL	INT	CAPITAL
Rénovation et agrandissement groupe scolaire	2013-2028	200000	1 750,50	13 333,32	1 231,84	13 333,32	713,18	13 333,32	194,51	13333,52				
Emprunt tracteur et accessoires	2021-2028	36500	106,74	5221,74	75,33	5253,15	43,74	5284,74	12,08	3984,28				
salle communale	2016-2028	81000	437,45	7131,67	300,26	7268,86	160,42	7408,7	26,93	3757,47				
Rénovation énergétique	2022-2036	131 200	747,68	9105,52	666,58	9186,62	601,19	9252,01	535,32	9317,88	485,61	9387,59	418,92	9434,28
			3 042,37	34 792,25	2 274,01	35 041,95	1 518,53	35 278,77	768,84	30 393,15				
LOTIS LE BOURNAIS	2016-2028	354000	1 157,95	24 334,45	820,40	24 672,00	478,16	25 014,24	131,17	18 988,13				

Quelles actions? Quel bilan? Quelles perspectives?



Réorganisation des services depuis 2020

- ✓ Fin du transport scolaire → réaffectation des coûts salariaux sur le budget principal
- ✓ Renforcement de la garderie et du secrétariat de mairie
- ✓ Restructuration du service de restauration scolaire
- ✓ Relance du service technique
- ✓ Impact positif de la rénovation énergétique → **forte diminution des dépenses en 2024 - 55% de consommation sur 3 bâtiments**

Finances locales : un record de subventions

 Près de 70 % des recettes issues de subventions

 Cette performance peut **donner une fausse impression aux administrés**
La principale difficulté financière se situe dans le fonctionnement.

Fonctionnement : Des recettes en chutes!

 Financement assuré par :

- ✓ Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) **en baisse**
- ✓ Dotation de Solidarité Rurale (DSR) **en baisse**
- ✓ Fonds de péréquation **en baisse**
- ✓ Droits de mutation **(-90 000 € cumul 2023-2025)**
- ✓ Revenus du marais communal **en baisse**
- ✓ **Fiscalité locale (première contributrice) taux inférieurs à la strate et à services équivalents**



Quelles actions? Quel bilan? Quelles perspectives?

Les budgets annexes :

Lotissement Le Bournais:

- ⚠ Dette impactant directement la section de fonctionnement du budget principal
- ⚠ Prévission budgétaire de **189 000 € en 2025** pour équilibrer le budget
- ⚠ Conséquence : **baisse de la capacité d'autofinancement du budget principal (CAF)**

Caisse des écoles :

- ✦ **À compter de 2026** : intégration des dépenses et recettes au budget principal
- ✦ Budget annexe inactif pendant **3 ans** avant clôture en **2029**

Quelles solutions sont apportées pour le fonctionnement :

- ◆ **Fiscalité communale** : révision en cours 5% en 2025 validés et 5% en prévisions en 2026
- ◆ **Tarifs communaux** : ajustements effectués pour réajuster le taux de participation des usagers
- ◆ **Poursuite de l'optimisation des dépenses** avec des marges restantes limitées

Objectifs

- ✦ Compenser au maximum les déséquilibres liés au Bournais et l'impact sur le budget principal en finalisant les ventes
- ✦ Restaurer la capacité d'autofinancement (CAF)
- ✦ Anticiper les **investissements majeurs** (ex. : restauration de l'église – coût estimé à **1 million d'€**, Projet foncier « ilot cœur de bourg »)
- ✦ Ne plus recourir à la stagnation des taux et des tarifs ce qui est source de pertes financières





Des questions ?

LAIROUX

